

## Échéancier: choix des candidat-e-s

Legende:  = prévu  
 = fait

Activités	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août.	sept.
Stages pratiques d'initiation pour les jeunes au plus tôt à partir du milieu de la 8 <sup>e</sup> année de scolarité obligatoire ou environ une année avant le début de la formation													
Se procurer ou préparer les documents pour la procédure de sélection													
Informar le public qu'une place d'apprentissage est à pourvoir													
Examiner les candidatures reçues (présélection)													
Faire éventuellement passer un test d'aptitudes													
Conduire l'entretien d'embauche													
Faire suivre le stage pratique d'observation													
Prendre des décisions (selon examen des dossiers) Communiquer les réponses négatives													
Conclure le contrat d'apprentissage													
Envoyer le contrat d'apprentissage pour approbation à l'office/au service de la formation professionnelle													
Convenir du début de la formation													